

OZONE^{MC} 3.0

**UNE EXCELLENTE OPTION POUR LA SUPPRESSION
DES MAUVAISES HERBES GRAMINÉES DANS LE BLÉ.**



CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

- Très efficace pour supprimer les mauvaises herbes graminées et à feuilles larges dans le blé.
- Une excellente formulation offrant de nombreuses options pour les mélanges en cuve.
- Une longue période d'application, du stade de la 1^{re} feuille jusqu'au stade de la 5^e feuille (4 feuilles, 2 talles), avec une excellente innocuité sur les cultures.
- Une formulation durable qui permet de supprimer les mauvaises herbes avec une poussée continue.

PRINCIPALES MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES OU RÉPRIMÉES*

Folle avoine

Avoine cultivée spontanée

Sétaire verte

Moutarde des champs

Amarante à racine rouge

Tabouret des champs

Canola spontané (canola non tolérant
à l'imazamox seulement)

Renouée scabre

Bourse-à-pasteur

**Consulter l'étiquette pour les cultures et les doses spécifiques.*

PRINCIPALES CULTURES

Blé (de printemps, d'hiver, dur)

PRINCIPE ACTIF

Flucarbazone

GROUPE D'HERBICIDES

2

FORMULATION

200 g/L en suspension concentrée

COMPARABLE À

Everest® 3.0

MODE D'ACTION

Inhibiteur de l'ALS

EMBALLAGE

4 bidons de 3,88 L

NUMÉRO D'HOMOLOGATION

35603



◀ Consulter l'étiquette pour la liste complète des mauvaises herbes supprimées, les directives d'application détaillées et les restrictions.

© 2025 Albaugh SARL. Tous droits réservés. Albaugh et le logo A sont des marques déposées et Ozone est une marque de commerce d'Albaugh SARL. Everest est une marque déposée d'Arysta. TOUJOURS LIRE ET SUIVRE LE MODE D'EMPLOI SUR L'ÉTIQUETTE DU PESTICIDE. L'utilisation d'un pesticide de façon non conforme aux recommandations sur son étiquette constitue une infraction à la loi fédérale.